

assuré par les voies corticales et infracorticales, des modèles possibles sur un plan théorique, le mot-matrice multidimensionnelle et la signification en parole.

Pour conclure constatons que l'ouvrage de Ch. P. Bouton marque une étape dans l'évolution de la pensée linguistique contemporaine.

Otto Ducháček

**François Réquédât, LES CONSTRUCTIONS VERBALES AVEC L'INFINITIF.** Paris, Hachette, 1980, 121 p.

Le problème du verbe et des constructions verbales attire, à raison, l'attention de nombreux auteurs qui l'examinent de différents points de vue. Ainsi par exemple Jacqueline Pinchon lui consacre plusieurs articles dans la revue *Le Français dans le Monde* (La construction des verbes, 1968, N. 54, Remarques sur la construction des verbes, 1968, N. 56, etc.). Dans la même revue on trouve l'article de Jean Peytard (Etude formelle des réseaux de constructions du verbe, 1963, N. 17), et Nicole Combe-Mc Bride et Pierre le Goffic (Les constructions fondamentales du français, 1973, N. 101, etc.).

F. Réquédât examine les constructions verbales suivies d'un infinitif soit directement, soit précédées de la préposition *à* ou *de*. L'objet de son analyse est le français contemporain, tel qu'il l'a trouvé non seulement dans les oeuvres littéraires, mais aussi dans les manuels des méthodes d'enseignement du français langue étrangère. L'auteur a examiné également le langage des journaux, de la radio et de la télévision et même le langage de la conversation courante.

Pour fixer le nombre de verbes à examiner et les critères de leur choix, F. Réquédât a consulté les dictionnaires ainsi que la liste de verbes choisis par Gross et les listes présentées par quelques grammairiens. Il a essayé de grouper les verbes dans les catégories qui pourraient être utiles aux enseignants en leur permettant d'y choisir ce qui leur conviendrait pour leur travail. En examinant différents facteurs qui sont importants dans ce problème, il essaie d'établir les classes de sens des verbes examinés.

Dans le premier chapitre l'auteur s'occupe des constructions de l'infinitif précédé des prépositions *à* et *de*. Dans le premier groupe il classe les verbes qu'il appelle causatifs de sentiment et rappelle deux types de construction: a) *Je m'amuse à + inf.*; b) *Ça m'amuse de + inf.* Il constate qu'une trentaine de verbes admettent les deux constructions. Dans le second groupe, dont le caractère est homogène, on trouve des verbes marquant l'effort. Sauf quelques exceptions, tous ces verbes construits avec *à* sont des verbes pronominaux (*Il s'essaye à tondre le gazon. Il essaye de tondre le gazon.*).

Les verbes du groupe suivant sont ceux qui expriment le déroulement du procès, son début (par exemple: *il se dispose à*), son achèvement (*il cesse de*) ou bien un procès en cours (*il continue, à, de*). Pourtant même dans ce groupe les exceptions ne manquent pas (*Je suis sur le point de*, etc.). Dans tous ces groupes mentionnés le sujet des deux verbes est le même. Dans les constructions où l'infinitif suit après les verbes d'incitation il y a deux sujets. Il s'agit des verbes d'une valeur déclarative (*Je lui ai dit de venir*), des verbes à valeur d'incitation (*Je l'encourage à chanter*) et des verbes de différentes valeurs. L'auteur conclut que pour les verbes déclaratifs et d'incitation il est difficile de trouver les raisons pour lesquelles l'emploi de l'une ou de l'autre préposition s'est imposé.

Quant aux expressions verbales avec *avoir*, l'auteur admet une certaine importance de l'emploi du déterminant défini ou indéfini ainsi que de son omission. Mais il souligne que le choix de la préposition *à* ou *de* est conditionné par des facteurs complexes. Comme premier groupe il mentionne les expressions verbales rappelées aussi par Gross. Ces constructions subissent l'influence de l'emploi de l'article ou de son omission (par exemple: *J'ai peine à le croire. J'ai de la peine à le croire. Prenez la peine d'entrer*). Pourtant on peut trouver aussi des exceptions qui ne suivent pas cette règle.

Les expressions verbales avec le verbe *être* sont beaucoup moins nombreuses que

celles avec le verbe *avoir*. On trouve aussi bien des constructions avec la préposition *de* que des expressions suivies de la préposition *à*. Quant aux expressions impersonnelles, la plupart d'elles sont suivies de la préposition *de*: *Il est nécessaire de + inf.* L'auteur rappelle aussi les constructions avec d'autres verbes où les noms en font partie: *il est de taille à, il est temps de*, etc. Mais malgré des analyses attentives l'auteur ne trouve aucune autre explication pour le choix entre *de* et *à* que celle que la préposition *de* rattache plus étroitement le terme qui suit au reste de l'énoncé et que la relation marquée par *à* est plus lâche (par exemple: *Je n'ai pas eu plaisir de vous voir. Je n'ai pas eu de plaisir à vous voir*). Pourtant il souligne que ce n'est pas seulement l'emploi ou l'omission de l'article qui y jouent un rôle. D'ailleurs l'auteur envisage ces réflexions seulement comme une introduction aux études dont il va s'occuper. Quant aux autres verbes suivis de *de* ou de *à*, il les classe selon les critères de sens qui, tout en étant utiles à un classement pour le professeur, ne font pas avancer l'analyse faite par l'auteur.

Dans le deuxième chapitre F. Réquédât traite les constructions où l'infinitif est employé sans préposition. Il examine d'abord les verbes de déplacement. Le groupe des verbes de mouvement est rappelé par toutes les grammairistes. Mais l'auteur attire l'attention sur les verbes qui expriment un mouvement appliqué par un sujet à un autre sujet. Il y en a une dizaine qui sont d'usage courant (par exemple: *Je l'ai amené boire un verre à la maison*). Quant aux verbes de perception, à part sept verbes courants, on trouve de nouveau de nombreuses exceptions dans les constructions avec cette sorte de verbes.

Dans le paragraphe concernant les verbes semi-auxiliaires, F. Réquédât remarque que ce groupe est « loin d'être homogène par le sens ou par la construction » (s. 66). Mais il ne rappelle que les verbes qui sont suivis d'un infinitif direct: *pouvoir, savoir, vouloir, devoir, faire, laisser*. Il attire l'attention par exemple sur le caractère spécial du verbe *faire* et sur les variantes de son emploi (*Il fait démolir la maison. Le champion s'est fait voler son portefeuille*). Quant au critère suivant lequel ces semi-auxiliaires ne peuvent pas, pour la plupart, être suivis d'une complétive commençant par *que*, l'auteur démontre qu'il ne fonctionne pas régulièrement.

En ce qui concerne les verbes d'opinion et les verbes déclaratifs, F. Réquédât leur trouve un trait commun: l'infinitive qui les suit peut toujours être issue d'une complétive. Il rappelle également la construction négative où les deux éléments de la négation se trouvent devant l'infinitif, ce qui cause parfois des difficultés aux élèves (Il a déclaré de ne pas être au courant de l'affaire).

Rappelant divers facteurs qui influencent l'emploi de la préposition *de* ou *à* et l'emploi de l'infinitif direct, l'auteur montre également la complexité du problème des prépositions. Malgré ses constatations résultant d'analyses attentives, il remarque qu'il subsiste encore des « zones d'incertitude » (p. 76).

Il joint deux types de tableaux. Le premier présente la liste des verbes qui peuvent être construits avec l'infinitif direct, avec l'infinitif précédé par *de* et avec l'infinitif précédé par *à*. Dans le second type de tableaux l'auteur rassemble des verbes qui constituent des classes de sens homogène, c'est-à-dire verbes causatifs de sentiment, verbes d'effort, verbes exprimant le déroulement d'un procès, verbes d'incitation, verbes de mouvement et verbes de perception. Il désire présenter ainsi le matériel utilisable pour les exercices.

Sous le titre *Définitions* l'auteur joint les explications de quelques termes utilisés dans le livre (par exemple énoncé, aspect, etc.). Le sujet traité, tout en étant relativement limité, concerne un problème important qui cause beaucoup de difficultés dans la pratique. Et c'est un grand mérite de l'auteur d'avoir fait un nouveau pas en avant dans la solution de ces constructions. F. Réquédât est non seulement un praticien expérimenté, il a également une formation théorique très approfondie. Et son ouvrage sera non seulement un outil utile pour les enseignants, il pourra servir aussi du point de départ à d'autres recherches concernant ce sujet.

Zdeňka Stavinohová